Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 035-213500275-20260224-DCA_01_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
DE LA COMMUNE DE BOISGERVILLY

SEANCE DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Boisgervilly dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PIEDVACHE, Président.

Nombre de membres en exercice : 12
Date de la convocation : 12 février 2026
Affichage de la convocation : 12 février 2026

Présents Mme BERTHELOT Éliane, Mme AUBREE Sandrine, Mme GET Christine, Mme LEFEUVRE Mélina, Mme HERVIAUX Marie-Claude, M. LEBRUN Daniel, M. DANIEL Bernard, Mme JOUET Gisèle

Excusés : Mme KINDROZ Catherine, Mme REQUINTEL Pauline, M. DAUGAN Pierrick, Mme BRIGNOU Hélène

Secrétaire : Mme AUBREE Sandrine a été élue secrétaire.

01-2026 Finances publiques : Budget CCAS : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Monsieur le Président indique que le Compte Financier Unique (CFU) est un document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public. Il constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

Sous la présidence de Madame Eliane BERTHELOT, adjointe au Maire, le Conseil d'administration examine le CFU 2025 du budget du CCAS qui s'établit comme suit :

Fonctionnement

Recettes	14 291.59 €
Dépenses (dont déficit reporté 44 291,03 €)	49 254.44 €
Déficit 2025	- 34 962.85 €

Investissements

Recettes (dont excédent reporté 103 766,02 €)	104 181.02 €
Dépenses	3 828.00 €
Excédent 2025	100 353.02 €

Excédent global 2025 (Budget fonctionnement + Budget investissement) : 65 390,17 €.

Hors la présence de M. le Président, le Conseil d'Administration (8 présents et 8 votants) approuve le Compte Financier Unique CFU du Budget CCAS 2025.

Pour extrait certifié conforme au registre
Fait à Boisgervilly, le 03/03/2026

Le Président
Bernard PIEDVACHE